

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROJET DE RÉSOLUTIONS
11 AVRIL 2023**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 avril 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 mars 2023
- 1.8. Adoption du règlement 2023-001 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) afin de protéger les milieux naturels et encadrer les développements résidentiels à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
- 1.9. Adoption 2^e projet de projet de règlement 2023-003 modifiant le règlement de zonage 2022-005 ainsi que le règlement sur les permis et certificats 2022-004 afin d'apporter plusieurs correctifs.
- 1.10. Registre référendaire sur projet de règlement 2023-003
- 1.11. Adoption du règlement 2023-005 concernant les normes applicables à la construction des infrastructures routières
- 1.12. Modification de la police d'assurance municipale : retrait du marché public comme assuré additionnel
- 1.13. Programme d'aide à la voirie locale- volet projets particuliers d'amélioration-enveloppe pour des projets d'envergure ou supra municipaux- dossier #00030881-1-80037 (07) – 2021-04-21-32
- 1.14. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 1.15. Calendrier 2024 : résolution d'intention avec Éditions Média Plus Communication
- 1.16. Cession du lot 4 997 313 : acceptation d'une proposition
- 1.17. Abolition des frais de retard pour emprunt à la bibliothèque : décision
- 1.18. Comité de démolition : nomination des membres
- 1.19. Traverse de piétons de l'intersection rues Papineau et Jeanne-d'Arc : demande au MTQ d'installer des affiches lumineuses clignotantes pour assurer la sécurité des usagers
- 1.20. Décès de madame Mariette Côté : condoléances à la famille

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de mars 2023
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 mars 2023
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Autorisation de paiement pour honoraires professionnels à Deveau Avocats
- 2.5. Loisirs Sports Outaouais : paiement de la cotisation 2023
- 2.6. États financiers 2022 : paiement des honoraires professionnels
- 2.7. Impression sacs tissus : acceptation d'une proposition
- 2.8. Chœur de Pom : achat de publicité

3. Ressources humaines

- 3.1. Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie et congrès des enquêteurs en sécurité incendie : autorisation de participation

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Lignage de rues : octroi d'un contrat
- 4.2. Réparation de la génératrice de la station Major : acceptation d'une proposition
- 4.3. Travaux de réhabilitation environnementale : décision

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques du service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques sur l'émission des permis et certificats

7. Environnement

- 7.1. Statistiques mensuelles de février 2023 pour les matières résiduelles

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Évènement Midnight Forever : autorisation
- 8.2. Parc Servant : scénario d'aménagement et localisation des zones inondables
- 8.3. Rendez-Vous des arts 2023
- 8.4. Programmation estivale 2023 de la scène extérieure et budget d'opération
- 8.5. Phase 2 du parc central : acceptation de propositions de services professionnels
- 8.6. Structure de jeux grimpants : acceptation d'une proposition
- 8.7. Festival du film de l'Outaouais 2023
- 8.8. FC Petite-Nation : tournoi de fin de saison
- 8.9. Corporation des loisirs de Papineau : assemblée générale annuelle et Gala reconnaissance
- 8.10. Traversée cycliste de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais : demande de droit de passage
- 8.11. Activité bénéfique pour Opération Enfant Soleil : autorisation d'utiliser la banque de temps de la municipalité pour la Salle Desjardins de la Petite-Nation
- 8.12. Signalisation des sentiers pédestres : acceptation d'une proposition
- 8.13. Statistiques mensuelles de la bibliothèque

9. Varia, questions sur la présente séance, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

- 15 avril : bingo au profit des participants à l'échange France-Québec
- 22 avril : retrouvailles pour les étudiants de l'école secondaire Louis-Joseph Papineau
- 25 avril : Palabre citoyenne sur le développement urbain
- 29 avril : fondue vin fromage au profit de Prévention César Petite-Nation
- 6 mai : porte ouverte à la bibliothèque
- 20 mai : 148 en folie. Réservez votre place auprès de Prévention César Petite-Nation
- Scrutin du 23 avril pour combler un poste de conseiller

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3

Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2023-04-151 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 18 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

Danielle Boulais rue Colle : l'incendie contrôlé sur la rue Henri-Bourassa. Y a-t-il des autorisations à obtenir des divers ministères. Où se prennent les décisions en ce sens.

Benoit Hébert chemin Salomon-Dicaire : avez-vous des nouvelles sur une nouvelle école pour Papineauville.

Dino Lemay rue Colle : mon souhait serait que le point sur le chemin Servant soit retiré de l'ordre du jour. Nous l'avons demandé à l'ancien conseil de ne pas aller de l'avant avec ce dossier. De nombreuses interventions ont déjà eu lieu sur le site et le parc n'existe pas encore. Vous n'avez pas consulté la population vraiment.

Johanne Dumaine rue Lionel : parc Servant, le chemin ne permet pas deux véhicules.

Mélissa Rancourt rue Laval : comment allez-vous inviter les gens à se déplacer pour une rencontre sur le parc du chemin Servant. Concernant l'agrandissement de l'école, ailleurs les mouvements citoyens font souvent bouger les choses.

Annie-Lyne Côté chemin Servant : relativement au parc Servant quels seront les coûts pour les aménagements et l'entretien par la suite. L'éclairage et la surveillance qu'en est-il.

Gilles Hébert rue Elzear : combien d'écoliers de Papineauville sont à Montebello et Plaisance.

Lorraine Gauthier rue du Bocage : pour la location court terme, y aura-t-il des visites pour s'assurer que la maison est sécuritaire en matière d'incendie par exemple. Y a-t-il eu un suivi au 188 rue Papineau pour l'installation d'un compteur d'eau, il s'agit d'un commerce après tout. Suivi sur ma demande pour les convois ferroviaires, que transporte les wagons.

Danielle Fini rue du Bocage : peut-on installer un arrêt à la sortie de l'entrée, au coin de la rue Bellevue au coin à cause du commerce fleurs. Concernant la baisse de pression dans ce secteur, ce nouveau commerce prend beaucoup d'eau, la situation ne s'améliorera pas pour les résidents du secteur. Nous avons des traces brunes dans la cuvette de toilette, avez-vous des réponses à ce sujet.

Danielle Boulais rue Colle : que faites-vous avec ceux qui loue leur chalet à prix fort à la semaine, vous n'agissez pas à ce sujet.

1.5 2023-04-152 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2023-04-153 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2023 04-154 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 MARS 2023

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 14 mars 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2023-04-155 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-001 SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) AFIN DE PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS ET ENCADRER LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement 2023-001 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) afin de protéger les milieux naturels et encadrer les développements résidentiels à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2023-04-156 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT 2023-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2022-005 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2022-004 AFIN D'APPORTER PLUSIEURS CORRECTIFS

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil adopte le 2e projet de règlement 2023-003 modifiant le règlement de zonage 2022-005 ainsi que le règlement sur les permis et certificats 2022-004 afin d'apporter certains correctifs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2023-04-157 REGISTRE RÉFÉRENDIAIRE SUR PROJET DE RÈGLEMENT 2023-003

ATTENDU l'adoption du 2^e projet de règlement 2023-003 modifiant le règlement de zonage 2022-005 ainsi que le règlement sur les permis et certificats 2022-004 afin d'apporter certains correctifs.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2023-003.

Que ce Conseil fixe au 1^{er} mai 2023 la date d'ouverture du registre référendaire pour ledit règlement si la procédure est nécessaire.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2023-04-158 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2023-005 CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES À LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 2023-005 concernant les normes applicables à la construction des infrastructures routières.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2023-04-159 MODIFICATION DE LA POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE : RETRAIT DU MARCHÉ PUBLIC COMME ASSURÉ ADDITIONNEL

ATTENDU que le Marché public est assuré à titre « d'Assuré additionnel » à la police d'assurance de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU qu'à compter de 2023, le Marché public n'exercera plus ses activités au Parc Henri-Bourassa;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, avise Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, assureur de la municipalité, de retirer l'organisme « le Marché public » au tableau des assurés additionnels.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13 2023-04-160 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE- VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION- ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRA MUNICIPAUX- DOSSIER #00030881-1-80037 (07) – 2021-04-21-32

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

- ATTENDU que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil approuve les dépenses au montant de 20 741.49\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 2023-04-161 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2023-04-162 CALENDRIER 2024 : RÉOLUTION D'INTENTION AVEC ÉDITIONS MÉDIA PLUS COMMUNICATION

ATTENDU que la municipalité entend poursuivre son partenariat avec les Éditions Média Plus Communications pour l'édition 2024 du calendrier municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil confie à Éditions Média Plus Communications l'édition gratuite du calendrier municipal 2024 et selon les mêmes conditions exposées au contrat pour le calendrier 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16 2023-04-163 CESSION DU LOT 4 997 313 : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville est propriétaire du lot 4 997 313 sur la rue Laval et que ce terrain n'est d'aucune utilité;

ATTENDU la réception d'une proposition pour en faire l'acquisition;

Excavation Séguin Lafleur	13,700\$
---------------------------	----------

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition de la compagnie Excavation Séguin Lafleur au montant de 13,700\$ plus taxes pour l'acquisition du lot 4 997 313 sur la rue Laval aux conditions suivantes :

1. Le notaire instrumentant est au choix et aux frais de l'acquéreur
2. La vente est faite sans garantie légale et sans certificat de quelque sorte

Que le maire, monsieur Paul-André David et la directrice générale, madame Martine Joannis, soient par les présentes autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.17 2023-04-164 ABOLITION DES FRAIS DE RETARD POUR EMPRUNT À LA BIBLIOTHÈQUE : DÉCISION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville accepte de se joindre au mouvement international pour l'abolition des frais de retard en bibliothèque;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil informe le Réseau Biblio de l'Outaouais de la présente décision de se joindre au mouvement international pour l'abolition des frais de retard à compter de la présente pour les livres, revues, magazines, livres électroniques.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.18 2023-04-165 COMITÉ DE DÉMOLITION : NOMINATION DES MEMBRES

ATTENDU l'adoption du règlement 2022-022 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Papineauville;

ATTENDU qu'il est requis de former un comité de démolition et de procéder à la nomination des membres par voie de résolution;

ATTENDU que le mandat du comité ainsi formé sera d'étudier les demandes de démolition, de les accepter sous conditions ou de les refuser;

ATTENDU que le comité est décisionnel et que les séances tenues sont publiques;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil nomme les personnes suivantes au comité de démolition, pour un mandat d'un an renouvelable :

- Francine Dutrisac, conseillère, présidente
- Jean-Yves Carrière, conseiller
- Paul- André David, maire
- Natacha Tremblay, inspectrice municipale adjointe et secrétaire
- Michel Leblanc, conseiller et membre substitut

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.19 2023-04-166 TRAVERSE DE PIÉTONS DE L'INTERSECTION DES RUES PAPINEAU ET JEANNE-D'ARC : DEMANDE AU MTQ D'INSTALLER DES AFFICHES LUMINEUSES CLIGNOTANTES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS

ATTENDU que le rôle du ministère des Transports du Québec est de s'assurer de protéger tous les usagers des routes qui sont sous sa juridiction;

ATTENDU que les deux traverses de piétons sur le réseau routier du ministère des Transports desservent une clientèle vulnérable associée à une zone scolaire primaire;

ATTENDU que les traverses piétonnières présentes sur le réseau routier du ministère des Transports à Papineauville ont vu se produire plusieurs événements plus ou moins dramatiques impliquant des piétons;

ATTENDU qu'un jeune piéton fréquentant l'école primaire à proximité a été impliqué dans un incident au passage de la traverse piétonnière de la route 148 à l'intersection de la rue Jeanne-d'Arc;

ATTENDU qu'à la suite de cet incident, le jeune garçon a été rencontré par un agent de la Sûreté du Québec et pris en charge par un travailleur social de son école;

ATTENDU que des actions doivent être entreprises sans délai afin de protéger la clientèle utilisant les traverses de piétons;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil demande au ministère des Transports du Québec de procéder sans délais à l'installation d'enseignes lumineuses et clignotantes aux deux traverses de piétons situées sur la rue Papineau à l'intersection de la rue Jeanne-d'Arc et sur la rue Henri-Bourassa à l'intersection de la rue Viger.

Que la signalisation routière en place dans le secteur soit revue afin d'éliminer toute nuisance visuelle inutile.

Que la présente résolution soit transmise à la ministre des Transports, madame Geneviève Guilbault, au député de Papineau, monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'à la direction régionale de l'Outaouais du ministère des Transports.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

1.20 2023-04-167 DÉCÈS DE MADAME MARIETTE CÔTÉ : CONDOLÉANCES À LA FAMILLE

Les membres du conseil municipal tiennent à offrir leurs sincères condoléances aux membres de la famille de madame Mariette Côté. Certains des enfants de cette dernière sont des membres impliqués dans la communauté bénévole de notre municipalité.

2. FINANCES

2.1 2023-04-168 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE MARS 2023

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 mars 2023 pour un montant total de 15 430.21 \$ comprenant les chèques numéros 14618 à 14629.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 mars 2023 au montant de 239 297.20 \$ comprenant les dépôts directs numéros 503890 à 503943.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 mars 2023 au montant de 94 402.98 \$ comprenant les prélèvements numéros 6755 à 6842.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 144 729.06 \$ au 31 mars 2023.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 95 468.58 \$ jusqu'au 31 mars 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2023-04-169 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 MARS 2023

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 mars 2023 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (28.28 %) et d'investissement du budget 2023 au 31 mars 2023.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2023-04-170 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2023-04-171 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS À DEVEAU AVOCATS

ATTENDU la réception des factures 24301 et 24302 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

24301	643.86\$ taxes incluses	Dossier 600561-0013
24302	769.76 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0014

Une dépense et un déboursé de 1413.62 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2023-04-172 LOISIRS SPORTS OUTAOUAIS : PAIEMENT DE LA COTISATION 2023

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement annuel de la cotisation à Loisirs Sports Outaouais au montant de 211.55\$ taxes incluses et que les sommes ont été prévues au budget 2023 ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense et un déboursé de 211.55\$ taxes incluses pour le renouvellement de la cotisation annuelle Loisirs Sports Outaouais

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste 02 70120 494 : Cotisations et abonnements.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2023-04-173 IMPRESSION SACS TISSUS : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-02-086 pour la fabrication de 150 sacs en tissus par le cercle des Fermières de Papineauville;

ATTENDU la réception de deux soumissions pour l'impression des couleurs municipales sur les sacs :

Mix Midia	1097 \$ plus taxes
Micheline Guidon	1350\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition de la compagnie Mix Midia au montant de 1097\$ plus taxes pour l'impression des sacs de tissus.

Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 47000 419 : Services professionnels.

Qu'un transfert du fonds affecté environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2023-04-174 CHŒUR DE POM : ACHAT DE PUBLICITÉ

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-121 autorisant une dépense de 65.00 \$ pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme du Chœur de Pom;

ATTENDU que les activités prévues ont été annulées en raison de la pandémie;

ATTENDU que le Chœur de Pom demande à la municipalité de considérer l'achat de publicité dans le programme 2023 au montant de 65.00 \$;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, autorise une dépense et un déboursé de 65.00 \$ pour l'achat ¼ page dans le programme souvenir du Chœur de Pom.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Subventions et commandites.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2023-04-175 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE ET CONGRÈS DES ENQUÊTEURS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

ATTENDU que le congrès des chefs en sécurité incendie se déroulera à Rivière-du-Loup du 18 au 23 mai 2023 et que les frais d'inscription sont de 800 \$ plus taxes incluant quelques repas;

ATTENDU que le congrès des enquêteurs en sécurité incendie se déroulera à Québec les 14 et 15 juin 2023 et que les frais d'inscription sont de 330.00\$ plus taxes, incluant quelques repas;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2023;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, autorise une dépense et un déboursé 800\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des chefs en sécurité incendie qui se déroulera du 18 au 23 mai 2023.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 330.00\$ plus taxes pour l'inscription du chef pompier au congrès des enquêteurs en sécurité incendie qui se déroulera les 14 et 15 juin 2023.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à mêmes les postes budgétaires 02 22000 454 : Formation et perfectionnement et 02 22000 310 : Frais de déplacement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2023-04-176 LIGNAGE DE RUES : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer le lignage à certains endroits sur le territoire de la municipalité et la réception de deux soumissions de la compagnie Proligne au montant de 6340.00\$ avant taxes ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2023 et la recommandation du comité des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte les soumissions du 9 septembre 2022 et du 20 mars 2023 de la compagnie Proligne pour la réalisation des travaux de lignage.

Qu'une dépense et un déboursé de 6340.00 \$ plus taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 35500 649 : Plaques de rues et signalisations.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2023-04-177 RÉPARATION DE LA GÉNÉRATRICE DE LA STATION MAJOR : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU qu'une proposition de réparation nous a été soumise à la suite de l'entretien annuel de la génératrice de la station Major et qu'il est requis de faire les réparations recommandées

ATTENDU qu'une proposition a été reçue à cette fin par la compagnie Toromont Cat au montant de 4 256.54 \$ avant taxes ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Toromont Cat afin de procéder aux réparations nécessaires sur la génératrice de la station de pompage Major au montant de 4 256.54 \$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 526 : Entretien et réparations machinerie.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2023-04-178 TRAVAUX DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de réhabilitation environnementale des sols au 820, route 321 et la réception des soumissions suivantes :

ENVIRO-EXPERTS	78 000.00 \$
TECOSOL	56 000.00 \$

ATTENDU que les deux propositions de service ont fait l'objet d'une analyse et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Tecosol pour les travaux de réhabilitation environnementale des sols au 820, route 321.

Qu'une dépense de 9350.00 \$ plus taxes soit autorisée pour les travaux de caractérisation.

Qu'une dépense de 32 500.00 \$ plus taxes soit autorisée pour la réalisation des travaux comprenant la mobilisation, la supervision du chantier, la disposition des sols dans un site autorisé, le suivi des échantillons et la réalisation des rapports finaux.

Les frais pour la machinerie, le transports des sols, le remblayage et la compaction seront à la charge de la municipalité.

Qu'une dépense maximale de 56 000.00 \$ plus taxes, soit autorisée à cette fin afin de pallier les imprévus pouvant survenir durant le chantier.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41200 521 : Entretien et réparation Infrastructure.

M. Paul-David David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2023-04-179 STATISTIQUES DE MARS 2023 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de mars 2023 du service de sécurité incendie.

Interventions	mars	2023
Systèmes d'alarme	1	3
Désincarcération	13	26
Entraide	-	2
Incendie	1	2
Autres assistances	1	1
Total	16	34

6. URBANISME

6.1 2023-04-180 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE MARS 2023 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de mars 2023 pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Mars	2023
Rénovation	9	14
Abattage d'arbres	1	3
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	1	2
Démolition	-	-
Eau souterraine	-	-
Lotissement	1	3
Animaux domestiques	1	5
Galerie, clôture	-	-
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	1	1
Piscine	-	2
Remblai déblai	-	-
Branchement	1	1
Affichage	-	1
Certificat d'occupation	1	3
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	-	-
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	-	-
Total	16	35

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2023-04-181 STATISTIQUES DE FÉVRIER 2023 POUR LES MATIÈRES

Période	Déchets						Recyclage						Compostage					
	2023		2022		2021		2023		2022		2021		2023		2022		2021	
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés		
Janvier	78,03	70%	49,55	57%	41,92	58%	23,96	21%	20,90	24%	20,24	28%	10,21	9%	17,11	20%	10,41	14%
Février	46,00	61%	55,32	64%	42,00	60%	22,98	30%	23,77	27%	20,18	29%	6,62	9%	7,93	9%	8,16	12%

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2023-04-182 ÉVÈNEMENT MIDNIGHT FOREVER : AUTORISATION

ATTENDU une demande présentée pour la tenue d'un festival de musique électronique nommé Midnight Forever sur un terrain privé du rang Ste-Hyacinthe les 27-28-29 juillet 2023

ATTENDU que la Sûreté du Québec ne s'oppose pas à cette demande ;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise la tenue de l'événement Midnight Forever sur le territoire de Papineauville les 27-28-29 juillet 2023 conditionnellement au respect des conditions suivantes :

- Respect des mesures figurant au protocole de mesures sanitaires de l'événement, et respect de toutes les lois provinciales.
- Respect des mesures de santé publiques qui seront en vigueur au moment de l'événement.
- Suggestion de mettre en place un service de raccompagnement pour les festivaliers qui ne dorment pas sur place.
- Respect de toute réglementation applicable

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2023-04-183 PARC SERVANT : SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT ET LOCALISATION DES ZONES INONDABLES

ATTENDU que les terrains municipaux sur le chemin Servant verront la réalisation de certains aménagements en 2023 ;

ATTENDU la réception de deux soumissions pour la localisation des zones inondables soient :

Gauthier et Vincent arpenteur-géomètre	2580.00 \$ plus taxes
Marc Patrice arpenteur géomètre	2800.00 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique confirme que les aménagements suivants auront lieu cette année sur les terrains municipaux du chemin Servant, dans le but d'en faire des espaces verts accessibles et fonctionnels :

- Aménagement paysager et site de démonstration d'aménagement de bandes riveraines
- Clôture pour limiter l'accès en voiture à la portion parc
- Mobilier urbain, bancs et tables
- Espaces de stationnement
- Signalisation adéquate

Que ce conseil demande aux services municipaux d'obtenir les soumissions requises en vue d'autoriser les achats et les divers travaux lors d'une prochaine séance du conseil.

Que ce Conseil, accepte la soumission de Gauthier et Vincent, arpenteur-géomètre pour la localisation des zones inondables. Une dépense et un déboursé de 2580.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : Actes notariées et arpentage.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution rejetée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2.1 2023-04-184 PARC SERVANT : LOCALISATION DES ZONES INONDABLES ET RECHERCHE DE PRIX

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer l'emplacement des zones inondables sur les terrains de la municipalité sur le chemin Servant ;

ATTENDU la réception de deux soumissions à cette fin soient :

Gauthier et Vincent arpenteur-géomètre	2580.00 \$ plus taxes
Marc Patrice arpenteur géomètre	2800.00 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, accepte la soumission de Gauthier et Vincent, arpenteur-géomètre pour la localisation des zones inondables. Une dépense et un déboursé de 2580.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : Actes notariées et arpentage.

Que ce Conseil demande au responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique et au directeur des travaux publics d'obtenir les soumissions nécessaires pour un éventuel aménagement du secteur.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2023-04-185 RENDEZ-VOUS DES ARTS 2023

ATTENDU que la municipalité de Papineauville souhaite faire une place aux arts visuels lors de sa programmation d'activités;

ATTENDU qu'une activité culturelle est déjà au programme le 4 septembre 2023;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une mini exposition en arts visuels par des résidents de Papineauville le 4 septembre 2023 en même temps que l'activité Open Jam prévue au Parc Henri-Bourassa.

Qu'un appel de candidatures visant à regrouper les artistes de Papineauville ait lieu au moment opportun.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70293 997 : Rendez-vous des arts

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2023-04-186 PROGRAMMATION ESTIVALE 2023 DE LA SCÈNE EXTÉRIEURE ET BUDGET D'OPÉRATION

ATTENDU que le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique a soumis la programmation 2023 de la scène extérieure du parc Henri-Bourassa et la recommandation du comité loisirs et culture.

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 20213 et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise un budget de 7000.00 \$ pour les dépenses liées à la programmation de la petite scène pour l'année 2023.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2023-04-187 PHASE 2 DU PARC CENTRAL : ACCEPTATION DE PROPOSITIONS DE SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser divers mandats de services professionnels pour valider la faisabilité de la phase 2 du parc central comprenant une patinoire et diverses structures de jeux ;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, accepte les propositions de services professionnels suivantes pour la conception préliminaire et l'estimation budgétaire des coûts pour la phase 2 du parc central :

Jean Dallaire, architecte Inc	Relevés complémentaires, concept révisé, estimation de coûts et coordination avec les ingénieurs	4000.00 \$ plus taxes
Larocque-Cournoyer	Concept préliminaire et estimation de coût en électricité	2000.00 \$ plus taxes
	Concept préliminaire et estimation de coût en génie civil	2500.00 \$ plus taxes

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2023-04-188 STRUCTURE DE JEUX GRIMPANTS : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la réception de deux soumissions pour une structure de jeux grimpants devant être installés sur le terrain de l'école St-Pie X soient :

Jambette	Structure Erba 12 poteaux	32,495.00 \$ plus taxes clé en main
Techsport	Structure Trekfit 18 poteaux	32,323.00 \$ plus taxes Installation incluse Plus excavation et dalle de béton.

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, accepte de la soumission de la compagnie Jambette au montant de 32 495.00\$ pour l'achat et l'installation clé en main d'une structure grimpanche Erba.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2023-04-189 FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS 2023

ATTENDU que le Festival du film de l'Outaouais souhaite offrir une programmation à la Salle Desjardins de la Petite-Nation de Papineauville;

ATTENDU que les termes envisagés pour ce partenariat sont pour la municipalité, de laisser accès à la banque d'heure de la salle Desjardins de la Petite-Nation;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec le Festival du film de l'Outaouais pour la présentation de 4 films dans la salle Desjardins de la Petite-Nation du 1er au 9 juin.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8 2023-04-190 FC PETITE-NATION : TOURNOI DE FIN DE SAISON

ATTENDU la demande du FC Petite-Nation de tenir son tournoi de soccer estival nommé le Mondial à Papineauville les 12-13 août 2023;

ATTENDU qu'un protocole d'entente a été négocié entre le FC Petite-Nation et la municipalité de Papineauville

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le responsable sports, loisirs culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec le FC Petite-Nation pour la tenue du tournoi de fin de saison les 12-13 août 2023.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.9 2023-04-191 CORPORATION DES LOISIRS DE PAPINEAU : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET GALA RECONNAISSANCE

ATTENDU la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Corporation des loisirs de Papineau jeudi le 25 mai 2023 à St-André-Avellin;

ATTENDU la nouvelle formule combinant l'AGA ainsi que le gala reconnaissance;

ATTENDU que des résidents de Papineauville seront honorés lors de cet événement;

ATTENDU la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise l'achat de billets pour l'assemblée générale annuelle et la Gala reconnaissance de la Corporation des Loisirs de Papineau au coût de 25.00 \$ aux personnes suivantes :

- Les membres du conseil municipal désirant y participer
- Le responsable sports loisirs culture et promotion touristique
- Charles Gagliano : à titre de bénévole pour l'activité d'initiation au basketball, en plus d'être entraîneur de l'équipe de basketball de l'école secondaire Louis-Joseph Papineau
- Martin Parent, pour sa contribution, notamment à l'organisation du 200e anniversaire du moulin seigneurial, et bénévolat dans d'autres comités
- Nicole Beauchamp, pour son bénévolat notamment auprès de la corporation des loisirs de Papineauville mais plusieurs autres activités tel le club de marche, le déjeuner du maire, vie active, Chassomaniak, la collecte de sang

Qu'une dépense et un déboursé de 150.00 \$ sans taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70297 996 : Gala Petite Nation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.10 2023-04-192 TRAVERSÉE CYCLISTE DE LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS : DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE

ATTENDU que la traversée cycliste de la fondation de l'UQO demande un droit de passage sur le territoire de Papineauville pour ses cyclistes samedi le 26 août 2023 et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique, autorise les cyclistes de la traversée cycliste de la fondation de l'UQO à circuler sur le territoire de Papineauville le samedi le 26 août 2023.

Que l'organisation soit informée que le trajet proposé doit être modifié afin de demeurer sur la route 148.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.11 2023-04-193 ACTIVITÉ BÉNÉFICE AU PROFIT D'OPÉRATION ENFANT-SOLEIL: UTILISATION DE LA SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

ATTENDU l'organisation d'un spectacle bénéfique pour Opération enfant-soleil samedi le 25 novembre 2023 par le comité JMV dont font partie des gens de Papineauville et dont tous les profits seront versés à l'organisme;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 8 heures au comité JMV samedi le 25 novembre 2023.

Il est entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent.

Le comité JMV devra également procéder à l'embauche de personnel qualifié pour la partie technique du spectacle afin de manipuler adéquatement les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.12 2023-04-194 SIGNALISATION SENTIERS PÉDESTRES : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la subvention octroyée pour la revitalisation des sentiers pédestres derrière l'école Louis-Joseph Papineau ;

ATTENDU que le montage financier prévoit l'installation de signalisation dans les sentiers et que deux propositions ont été reçues ;

Myo communication	Panneaux et installation. Clé en main	7000.00 \$ plus taxes
Repère	Mise en plan et estimation. Excluant les panneaux et l'installation	3000.00 \$ plus taxes

ATTENDU que la proposition de Myo communication est la plus avantageuse et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise l'embauche de la compagnie Myo communication au montant de 7000.00 \$ plus taxes pour la réalisation de toute la signalisation en lien avec les sentiers pédestres et les pistes de ski de fond.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 996 : Sentiers pédestres.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.13 2023-04-195 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques du mois de mars pour la bibliothèque, à la suite de son déplacement.

	mars
Abonnements actifs en moyenne	465
Prêt de livres numériques	72
Prêt régulier, petit instrument de musique et autre	376

9. VARIA, QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

Aucun point.

9.2

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

Johanne Dumaine : Bouée sur la vitesse sur la Baie de la Pentecôte sera-t-elle réinstallée.

Gilles Hébert : Pourquoi le paiement des frais d'avocat.

Gail Sullivan : Qu'est-ce que l'évènement Midnight Forever

Benoit Hébert : Parc Servant, à quel niveau les sommes de la subvention ont-elles été dépensées à ce jour. Est-il possible d'indiquer le montant des dépenses reliés aux permis et certificats. Vos résolutions sont toujours adoptées à l'unanimité, n'y a-t-il jamais de dissidence au sein du conseil.

Annie-Lyne Côté : allez-vous respecter votre règlement 2022-006 pour le parc Servant relativement à la rue.

Lorraine Gauthier : le festival Midnight Forever, difficile de protéger la langue française au Québec.

9.3

2023-04-196 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 20h45.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 avril 2023.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 11 avril 2023

Paul-André David
Maire